



Nguyễn Thái Học (1902-1930)

Messieurs les députés,

En équité : le droit de tout citoyen est de vouloir sa patrie libre. En humanité : le devoir de tout individu est de secourir son frère malheureux.

Que vois-je ? Depuis plus de soixante ans ma patrie est asservie par vous, Français. Mes frères souffrent sous votre domination, ma race est menacée dans son existence. J'ai donc le droit et le devoir de défendre mon pays et mes frères.

J'avais d'abord pensé atteindre ce but en collaborant avec vous. Mes échecs répétés m'ont conduit à comprendre que les Français ne désiraient pas sincèrement cette collaboration et qu'il me serait impossible de servir mes compatriotes aussi longtemps que vous serez les maîtres de mon pays.

J'ai alors, en 1927, organisé le parti nationaliste annamite [VNQDĐ] dont l'action devait tendre : 1° à chasser les Français du territoire ; 2° à former un gouvernement républicain annamite sincèrement démocrate.

Je me rends personnellement responsable de tous les événements politiques survenus dans mon pays depuis cette date et organisés par moi. Je suis le seul et vrai coupable, ma mort doit donc suffire. Je demande grâce pour les autres.

Ceci dit, je tiens à vous déclarer que si les Français veulent désormais occuper l'Indochine en toute tranquillité, sans être gênés par aucun mouvement révolutionnaire, ils doivent : 1° abandonner toute méthode brutale et inhumaine ; 2° se comporter en amis des Annamites, non plus en maîtres cruels ; 3° s'efforcer d'atténuer les misères morales et matérielles en restituant aux Annamites les droits élémentaires de l'individu : liberté de voyage, liberté d'instruction, liberté d'association, liberté de la presse ; 4° ne plus favoriser la concussion des fonctionnaires ni leurs mauvaises mœurs ; 5° donner l'instruction au peuple, développer le commerce et l'industrie indigène...

Veuillez agréer, Messieurs les députés, l'expression de mes sentiments de respect.

Votre ennemi, le révolutionnaire,
THAI HOC.

Cité par Louis ROUBAUD, *Viet-Nam la tragédie indo-chinoise*, Paris, Librairie Valois, 1931, pp. 147-148.

Séminaire ASIOC. Mémoires d'Indochine - Guillemot